

Depuis sa création l'école inclusive n'a pas été dotée de moyens suffisants pour améliorer la scolarisation de tous les élèves. Le recrutement d'AESH effectué par le ministère s'avère très insuffisant et demeure le seul moyen concret dévolu à l'inclusion des élèves. Or les enseignant·es rencontrent des situations de plus en plus complexes avec toujours moins de formation et de moyens collectifs ...

**VENEZ NOMBREUSES
ET NOMBREUX !**

Jeudi 11 juin

Matin : Conférence de Florence Savournin

Enseignante-chercheuse en sciences de l'éducation et de la formation à l'Université Jean Jaurès et à l'INSPE de Toulouse, Florence Savournin s'intéresse aux questions d'inclusion des élèves en situation de handicap en milieu scolaire.



Après-midi : Intervention et débat avec le "Collectif Une Seule Ecole"



Le "Collectif une seule école (CUSE)" milite pour une école inclusive "réelle", dénonce le validisme et se positionne contre l'accueil des élèves en situation de handicap dans des structures ou classes à part. Un débat qui s'annonce très enrichissant !

Vendredi 12 juin

Matin : Conférence de Frédéric Grimaud

Dans le cadre du chantier travail mené par la FSU-SNUipp, une recherche-action a été lancée pour mieux comprendre le travail des AESH. Cette étude, dirigée par Frédéric Grimaud, chercheur à Aix-Marseille Université et membre du chantier travail de la FSU-SNUipp, s'intéresse à la place des AESH dans leurs établissements, à leur rôle au sein des collectifs de travail et aux relations qu'elles entretiennent avec les équipes pédagogiques.



Après-Midi : Temps d'ateliers

Venez échanger sur les pratiques et participer à des ateliers avec les mouvements pédagogiques ICEM, GFEN, USEP, AGSAS...



Lycée Gallieni

79 route d'Espagne – Toulouse

bus 52 Gallieni - bus 12 Bernadette -

TER depuis St Cyprien Arènes Arrêt Gallieni

INFORMATIONS PRATIQUES



Repas au self :

inscriptions

avant le 4/06

Nos coordonnées

Par mail : snu31@snuipp31.fr

Par téléphone : 05 61 43 60 62

QUELLES DÉMARCHES POUR PARTICIPER ?

1

CÔTÉ ADMINISTRATION :

Formulaire de demande d'autorisation d'absence à envoyer à la circonscription via l'application AA1D sur le portail ARENA



2

CÔTÉ SYNDICAT : S'inscrire au stage

(Les informations pratiques seront communiquées aux inscrit.es)

POURQUOI PARTICIPER ?

Un stage syndical, c'est avant tout un **temps de rencontre et d'échanges !**
C'est prendre le temps de **se former**, comprendre, obtenir des réponses...
Bref, de **réfléchir tou·tes ensemble à des questions qui nous importent !**
Enfin, participer à un stage syndical est un **droit qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas**, alors **UTILISONS-LE !**

Je me syndique !



La FSU-SNUipp ne perçoit aucune subvention. Elle ne vit que parce que des collègues comme vous ont décidé de contribuer à son existence en se syndiquant. N'attendez pas, syndiquez-vous!

RIS et stages syndicaux : un droit à utiliser !

Pour qui?

Tous·tes les collègues PE, AESH, Psy-EN, qui le souhaitent, syndiqué·es à la FSU-SNUipp ou pas.

À combien a droit chaque agent·e?

- 12 jours de stage + 3 demi-journées de réunion d'information syndicale (RIS) par année scolaire.
- Les RIS peuvent se déduire des 108h, et une partie peut se tenir sur le temps de présence devant élèves.